

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FORT DE FRANCE - 9721 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 27/01/2026 - B2026/001040 - 2023 B 05475 - 982 259 855 - A
VOTRE SERVICE

Société par Actions Simplifiée
A VOTRE SERVICE
Au capital de 300€
Siège social : Habitation Espérance, 97240 LE FRANCOIS
Registre du commerce et des sociétés de la ville de Fort de France
N°982.259.855

Décision de l'associé unique du **30 Septembre 2025**.

Le soussigné **Monsieur Cédric CHEVIGNAC** associé et Directeur Général de la société **A VOTRE SERVICE** a établi et arrêté les compte annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **30 Septembre 2025** et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Il a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **30 Septembre 2025**, qui se traduit par un bénéfice de **6404 euros**.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISIONS

L'associé décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à **6404 euros** de la manière suivante :

- Au poste report à nouveau pour un montant de **6404 euros**

TROISIEME DECISION

L'associé constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

L'associé, en application des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, déclare avoir conclu ou exécuté les conventions règlementées.

Conventions conclues au cours de l'exercice écoulé :

Il n'a été conclu aucune convention de ce type au cours de l'exercice écoulé.
De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé et répertorié sur le registre des décisions de l'associé.



CF

A VOTRE SERVICE
Liasse fiscale 2024-2025

Exercice comptable du 01/10/2024 au 30/09/2025

Document reçu par les services fiscaux le 15/01/2026 à 22:31

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

N° 15948 - 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC FR

Désignation de l'entreprise A VOTRE SERVICE - SIREN : 982259855										Néant ☐							
Durée de l'exercice en nombre de mois 12										Durée de l'exercice précédent 10							
										Exercice N clos le 30/09/2025		Exercice N-1 clos le 30/09/2024					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial									010	0	012	0	0	0		
	Immobilisations incorporelles - Autres									014	0	016	0	0	0		
	Immobilisations corporelles									028	862	030	5	857			
	Immobilisations financières (1)									040	0	042	0	0			
	TOTAL I (5)									044	862	048	5	857			
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production									050	0	052	0	0			
	Stocks marchandises									060	0	062	0	0			
	Avances et acomptes versés sur commandes									064	0	066	0	0			
	Créances (2) clients et comptes rattachés									068	1 399	070	0	1 399			
	Créances autres (3)									072	8 000	074	0	8 000	196		
	Valeurs mobilières de placement									080	0	082	0	0			
	Disponibilités									084	566	086	0	566	2 664		
	Charges constatées d'avance									092	0	094	0	0			
TOTAL II									096	9 964	098	0	9 964	2 860			
TOTAL GENERAL (I + II)									110	10 827	112	5	10 821	2 860			
PASSIF										Exercice N NET		Exercice N-1 NET					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel									120	300	300					
	Ecart de réévaluation									124	0						
	Réserve légale									126	30						
	Réserves réglementées									130	0						
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'œuvres...)									131	0						
	Report à nouveau									132	0						
	Résultat de l'exercice									134	1 851						
	Subventions d'investissement									136	5 443	1 881					
	Provisions réglementées									137	0						
	TOTAL I									142	7 624	2 181					
Provisions pour risques et charges									TOTAL II	154	0						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156	0						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164	0						
	Fournisseurs et comptes rattachés									166	0						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)									169	551	103					
	Comptes courants d'associés									172	1 512	577					
	Autres dettes									173	704						
	Produits constatés d'avance									175	982						
										174	0						
	TOTAL III									176	3 198	680					
TOTAL GENERAL (I + II + III)									180	10 821	2 860						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	0									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	0	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	862									
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	0	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0									

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC FR

Designation de l'entreprise A VOTRE SERVICE - SIREN : 982259855										☐					
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 30/09/2025		N-1 clos le 30/09/2024			
Ventes de marchandises				209		0		210		0					
Production vendue biens				215		0		214		0		0			
Production vendue services				217		0		218		11 201		8 381			
Production stockée								222		0					
Production immobilisée								224		0					
Subventions d'exploitation reçues								226		0					
Autres produits								230		1		0			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		11 201		8 381	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234		0					
Variation de stock (marchandises)								236		0					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238		0					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240		0					
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		0		immobilier				242		4 792			
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		0		244		0			
Rémunérations du personnel								250		0					
Charges sociales								252		0					
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		0		254		5					
Dotations aux provisions								256		0					
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		0		262		0		1			
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260		0									
Total des charges d'exploitation (II)										264		4 797		6 169	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270		6 404		2 212	
Produits financiers				(III)				280		0					
Produits exceptionnels				(IV)				290		0					
Charges financières				(V)				294		0					
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		(VI)		347		0		300		0			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		(VII)		348		0							
Impôts sur les bénéfices								306		961		332			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310		5 443		1 880	
B - RÉSULTAT FISCAL										312		5 443		314 0	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles										316		0			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318		0			
Provisions non déductibles										322		0			
Impôts et taxes non déductibles										324		961			
Divers et intérêts excédentaires										247		0			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC										248		0		330 0	
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier (Part de loyers de réintégration)										249		0		251 0	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998		0			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999		0			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997		0			
Entreprise nouvelle										986		0		Zone franche urbaine	
France Ruralités Revitalisation (FRR)										181		0		Jeune entreprise innovante	
Zone restruct. défense										127		0		Zone revitalisation rurales	
Bassins d'emploi à redynamiser										991		0		Investissements et souscriptions outre-mer	
ZFANG 44 quaterdecies										345		0		Zone de développement prioritaire	
Bassins urbains à dynamiser - BUD										992		0		993 0	
Créance report en arrière du déficit										346		0		350 0	
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)										655		0			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)										643		0			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)										645		0			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)										647		0			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)										648		0			
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)										641		0			
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)										990		0			
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)										649		0			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										352		6 404		354 0	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356		0			
Déficits antérieurs reportables										0				360 0	
Résultat fiscal après imputation des déficits										370		6 404		372 0	

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025
ADAPTE A LA TELEDECLARATION
PAR TELEDEC FR

Désignation de l'entreprise **A VOTRE SERVICE – SIREN : 982259855**

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Néant ☐	Réévaluation légale	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISE												
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	0	402	0	404	0	406	0			0
	Autres	410	0	412	0	414	0	416	0			0
Terrains		420	0	422	0	424	0	426	0			0
Constructions		430	0	432	0	434	0	436	0			0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	0	442	862	444	0	446	862			0
Installations générales, aménagements divers		450	0	452	0	454	0	456	0			0
Matériel de transport		460	0	462	0	464	0	466	0			0
Autres immobilisations corporelles		470	0	472	0	474	0	476	0			0
Immobilisations financières		480	0	482	0	484	0	486	0			0
TOTAL		490	0	492	862	494	0	496	862			0

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495	0	497	0	498	0	499	0
Autres immobilisations incorporelles		500	0	502	0	504	0	506	0
Terrains		510	0	512	0	514	0	516	0
Constructions		520	0	522	0	524	0	526	0
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	0	532	5	534	0	536	5
Installations générales, aménagements divers		540	0	542	0	544	0	546	0
Matériel de transport		550	0	552	0	554	0	556	0
Autres immobilisations corporelles		560	0	562	0	564	0	566	0
TOTAL		570	0	572	5	574	0	576	5

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR													
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé													
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values								
					Court terme			Long terme					
					19%	15% ou 12,8%	0%	19%	15% ou 12,8%	0%			
TOTAL	578	0	580	0	582	0	584	0	586	0	588	0	
Plus-values taxables à 19%					579	0	Régularisations	590	0	583	0	594	0
TOTAL								596	0	585	0	597	0

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SO 2025
ADAPTE A LA TELEDECLARATION
PAR TELEDEC FR

Désignation de l'entreprise A VOTRE SERVICE - SIREN : 982259855										Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	0	603	0	605	0	607	0		
	Autres provisions réglementées	610	0	612	0	614	0	616	0		
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0		
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0		
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0		
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0		
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
						Dotations		Reprises			
Fonds commercial						681	0	683	0		
Autres immobilisations incorporelles						700	0	705	0		
Terrains						710	0	715	0		
Constructions						720	0	725	0		
Installations techniques, matériel et outillage						730	0	735	0		
Installations générales agencements aménagements divers						740	0	745	0		
Matériel de transport						750	0	755	0		
Autres immobilisations corporelles						760	0	765	0		
TOTAL						770	0	775	0		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									0	
2	Provision pour indemnités de départ à la retraite									0	
3	Provision pour perte de change									0	
TOTAL à reporter									780	0	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	0	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis	0	
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter	0	
Déficits imputés									983	0	
Déficits reportables									984	0	
Déficits de l'exercice									860	0	
Total des déficits restant à reporter									870	0	
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325	0	381	0		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	0				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	0	380	0		
N° du centre de gestion agréé									388	0	
Montant de la TVA collectée									374	922	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	371	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399	0	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398	0	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397	0	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A VOTRE SERVICE - SIREN : 982259855		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/10/2024 et clos le : 30/09/2025		Données en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :			
Dont apprentis		376	
Dont handicapés		657	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		651	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		861	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		166	

6.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **A VOTRE SERVICE - SIREN : 982259855**

Néant ☒

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	Nom complet	% de détention	Nb de parts ou actions
Nom d'usage			
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse :			

Titre	Nom complet	% de détention	Nb de parts ou actions
Nom d'usage			
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse :			

7.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTE À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **A VOTRE SERVICE - SIREN : 982259855**

Néant ☒

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : A VOTRE SERVICE	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 982259855	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD

Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD

Autres créances non reportable et non restituables

CRÉANCES REPORTABLES

Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD

Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD

dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)

Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE

Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD

Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD

Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD

Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD

Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD

Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD

Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD

Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)

Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)

Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)

Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)

Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE**CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES**

Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)

CRÉANCES REPORTABLES

Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD

Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD

dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM

Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD

CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G-SD

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE

Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD

Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD

Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD

Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD

Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD

Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)

Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD

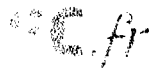
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD

Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD

Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD

Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :**III - CAS PARTICULIERS****CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N****CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS**



Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : A VOTRE SERVICE

SIREN : 982259855

Attestation produite le 07/01/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)**

N° 2065-SD

2025

cerfa

N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TÉLÉDEC.FR

Exercice ouvert le		01/10/2024		et clos le		30/09/2025		Régime simplifié d'imposition		☒		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe										☒		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre										☐		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 200-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case										☐		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société						Adresse du principal établissement						
A VOTRE SERVICE - SIREN : 982259855						**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****						
Adresse du siège social						Ancienne adresse en cas de changement						
HABITATION ESPERANCE 97240 LE FRANCOIS FRANCE												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante												
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:												
B ACTIVITÉ												
Activités exercées										Si vous avez changé d'activité, cochez la case		☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION												
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				0		Déficit		0		
		L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%				☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		0		
		Bénéfice imposable à 15%				6 404						
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				0		PV à long terme imposables à 19%		0		
		PV à long terme imposables à 0%				0		PV exonérées (238 quinquies)		0		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A		☐		Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>		☐		
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>		☐		Autres dispositifs		☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		☐		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>		☐		
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodécies</i>		☐		
Bénéfice ou déficit exonéré		0		Plus values exonérées relevant du taux de 15%		0						
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer												
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)												
☐												
D IMPUTATIONS												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts										0		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.										0		
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?										Oui		
Si oui, indication du logiciel utilisée										Pennylane		
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA										Visa : CGA		
Comptable : ☐ Salarié ?										☐ Visé conventionné		
SAS HIVE 11 RUE BLANCHE 75009 PARIS Tél: 0184606690 FRANCE												
Examen de conformité fiscale (ECF)										☐		
Nom du prestataire ECF												

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☒	
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a			
		payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c			
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d			
Montant des autres distributions:						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j			
Montant des revenus répartis						Total (a à h)			
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS									
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
						à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		Indemnités forfaitaires	
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
		MVLT réalisée au cours de l'exercice							
		MVLT restant à reporter							
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus délivrés									

